



Saint-André-de-Cubzac 12 janvier 2024



Bilan phase initiale

Saint-André dans le phasage global

Phase 4



Phase 2

Phase 5

Phase 3

Phase 1

Phase 3

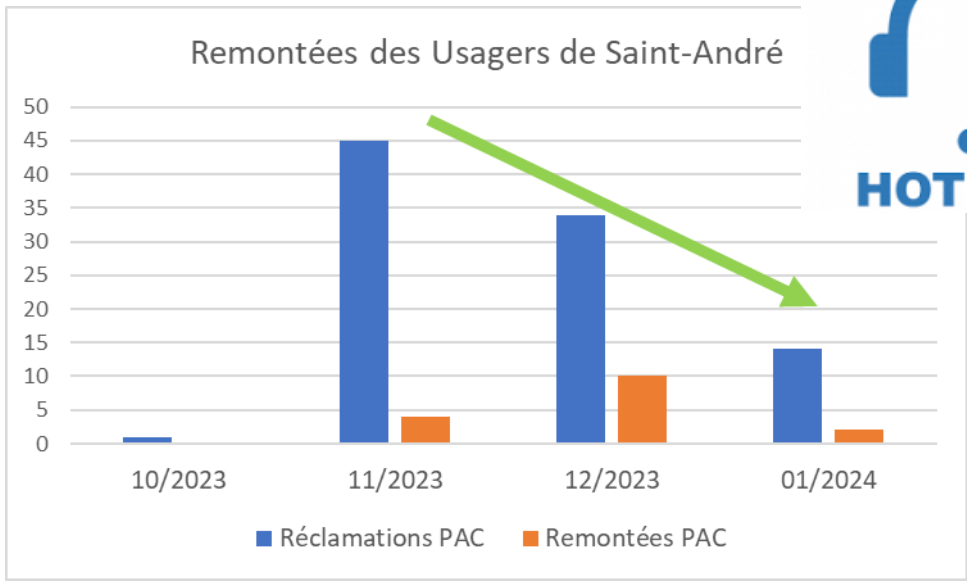
La première phase en chiffres



42 îlots sur la première partie de la commune déployée en nouveau mode de collecte (environ 2500 foyers concernés)



Saint-André comprend pour sa phase initiale: **43 foyers à collecte adaptée**
 → Rassemblant les deux critères de mobilité (GIR 1-4 et/ou incapacité >80%) et d'isolement (validation mairie)



15 % des foyers de la phase initiale ont contacté le Smicval au plus fort des appels en Nov. 2023 (après cela baisse à 7 et 8% en déc. 2023 et janv. 2024) et seulement 2% de ces appels concernent des réclamations et remontées (internes)

| | Saint André de Cubzac phase 1 | Saint André de Cubzac phase 1 bis |
|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| Total prévisionnel (foyers) | 2521 | 5379 |
| TOTAL réalisé | 2270 | 3836 |
| Tx de Couverture | 90% | 71% |

Les éléments positifs

❑ **Proximité** avec les habitants :

Permanences: permettent de toucher la majorité de la population, de répondre aux problématiques individuelles,

Foyers à Collecte Adaptée (FCA)

❑ Bonne utilisation des **bornes de restes alimentaires** → détournement de la matière organique des OMR

→ À densifier

❑ Délinquance environnementale: bonne coopération mairie-smicval

Les points d'attention

- ❑ **Habitat collectif:** communication sur la transformation de la collecte avec les usagers
→ Flyer qui va être boité aux usagers de la phase 1' avec date et lieux de permanence et les bacs collectifs seront retirés en priorité dès la fin de la période de tuilage
- ❑ **La qualité du tri des restes alimentaires:** plan d'action en cours d'élaboration au Smicval
- ❑ Les remontées des **taux de remplissage des bornes**
- ❑ **Application de la sanction administrative**
Le Smicval transmet les preuves par photo à la commune qui applique son pouvoir de police des déchets

Rappel: Camps sur l'Isle et Le Fieu sont prêts à vous accueillir et vous expliquer comment ils utilisent la sanction administrative dans leur commune

Les prochaines étapes du déploiement

PERMANENCES

A partir du 12 février et jusqu'au 9 mars inclus, nous tiendrons des permanences :

- **Maison des services publics**, 365 avenue de Boucicaut
 - o Du lundi au jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
 - o Le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 16h
- **Espace municipal de Soucarros**
 - o Du mardi au vendredi de 10h30 à 13h et de 14h à 19h
 - o Le samedi de 9h à 13h

RETROFIT DES BORNES ENTERREES

Centre ville: prioritaire

à partir du 19/2 : changement des trappes des bornes emballages au centre

Avant le 04/03: mise en place du contrôle d'accès

Bois Millon: intervention sous 2 mois

TRAVAUX GENIE CIVIL:

Il reste des emplacements à valider, des conventions à signer

Reprise des derniers travaux de GC le 26/02

Les prochaines étapes du déploiement

DEPLOIEMENT DES BORNES: semaine du 19/02 là où c'est possible!

MISE EN SERVICE: LUNDI 26 FEVRIER 2024

DERNIERES COLLECTE EN PORTE A PORTE

| zones PAP | Dernier jour de collecte en porte-à-porte | |
|----------------|---|------------------------|
| | Ordures ménagères | Emballages & papiers |
| St André Est | lundi 04/03/2024 | vendredi 8/03/2024 |
| St André Ouest | mercredi 06/03/2024 | vendredi 1/03/2024 |
| St André Nord | jeudi 07/03/2024 | vendredi 08/03/2024 |

Les prochaines étapes du déploiement

RECUPERATION DES ANCIENS BACS INDIVIDUELS SUR LES « POINTS SAPIN »: DU 26 FEVRIER AU 18 MARS

- Impasse de Mailhos (Parking chasse)
- Chemin de Gombaud (Terrain communal)
- Plaine des Sports RICCI (Parking)

+ un lieu à Bois Million à confirmer par la commune

→ Notre prestataire Valo récupère les bacs aux points sapins et les achemine sur la zone logistique située en face de l'aire de covoiturage du Peyrat

Cartographie PAC – phase 1'

[SAINT ANDRE DE CUBZAC – Google My Maps](#)

Merci de votre attention

on répond à vos questions



smicval